



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

## **Compte-rendu de la rencontre du BBC du 30 mai 2011**

**Présents:** Stephanie Wells (COTA), Priscilla Reimer (MOA), Kelly Monaghan (Présidente du Comité technique de l'ONGC), Dave Lockman (ProCert), Dag Falck (Nature's Path), Tomas Nimmo (Guelph Conference), Matthew Holmes (COTA), Gunta Vitins, Anne Macey, Rochelle Eisen, Arnold Taylor (SOD), Terry Sheehan (Organic Alberta), Tiffany Priestley (OPAM), Joanne Jackson Johnson (GoOFY), Ted Zettel (OCO/OFC), Roy van Wyk (Canadian Seed Institute), Seena Chellakudam and Carl Carter (CHFA), Mark Schuessler (CGSB), Lucie Gionet (UPA), Joyce Kelly (PEI COPC).

**BBC – ACIA:** Michel Saumur (BBC), Elizabeth Corrigan (BBC), Daniel Miller (ACIA).

### **Bureau Bio-Canada (BBC)**

Le BBC et d'autres agences de l'ACIA formeront la nouvelle Direction de l'étiquetage et des allégations; Daniel Miller sera le directeur de ce nouveau département. La décision de former cette nouvelle entité a été prise après l'examen complet des activités réglementaires de l'ONGC dans le but de consolider la surveillance de l'étiquetage et des allégations. Les équipes sont progressivement affiliées à cette nouvelle organisation dans le but d'éviter d'interrompre les activités courantes et maintenir le système en fonction. Des stratégies seront élaborées pour déterminer comment la modernisation des services de l'ACIA sera menée; des communications seront envoyées aux exploitants. Le transfert vers la Direction de la protection des consommateurs est un événement positif pour le BBC qui était autrefois une composante de la Direction de la salubrité des aliments. Le BBC pourra discuter avec des gens qui partagent des défis similaires.

Ken Bruce, qui était responsable des ententes internationales, a annoncé sa retraite il y a un mois. Ses responsabilités seront assumées par le gestionnaire du BBC. Toutes les rencontres planifiées auront lieu comme prévu. Le poste de Stephane O'Neil sera pourvu d'ici le 1<sup>er</sup> juillet.

### **La norme biologique canadienne (NBC)**

La publication de la norme amendée à la suite du 5<sup>e</sup> scrutin de l'ONGC est imminente. Les normes 32.310 et 32.311 porteront la date de Juin 2011.

### **Ententes d'équivalence internationales**

#### **Canada/États-Unis**

En juin, les représentants du NOP visiteront le Canada pour la revue par les pairs du système canadien. Ils visiteront les bureaux du BBC, des OVC, OC et opérateurs. Ils rencontreront également la Filière biologique du

Québec pour discuter de la norme du sirop d'érable biologique et de la certification NOP. Un groupe de travail discutera également avec les représentants américains des problèmes liés à l'Entente d'équivalence Canada/États-Unis.

### **Canada/Union européenne**

Les deux parties agrément que leurs régimes respectifs sont équivalents. L'entente sera finalisée et officielle quand les lettres seront signées. L'ACIA fera parvenir un communiqué aux médias et un avis à l'industrie; cette entente modifiera les activités de certification au Canada, car les opérateurs n'auront besoin que de la certification NBC pour exporter leurs produits vers l'UE.

### **Mise en force du Règlement et fin de la Politique sur le commerce, la conformité et l'application**

Les activités de mise en force avaient lieu sous la Politique sur le commerce, la conformité et l'application et se poursuivront après le 30 juin. Les annonces qui seront faites concernant les activités de mise en force pourraient engendrer une perception négative chez les consommateurs ou les exploitants, mais le BBC mentionne que les communiqués d'activités de mise en force indiquent que le système fonctionne; le BBC invite tous les exploitants canadiens à transmettre ce même message positif. L'ACIA respectera les procédures de mise en force habituelles; les opérateurs non conformes recevront des avis et disposeront de suffisamment de temps pour corriger la situation; un plan de correction sera évalué. L'ACIA n'entreprend aucune action de mise en force si les corrections demandées sont apportées.

**Date de la prochaine téléconférence : à déterminer**